

LE
GRAND
DÉBAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE C'EST NOUS

**Propositions pour une vision Zéro Déchet
du territoire**

Collectif [Zéro Déchet = 100% Ressources]

Date d'envoi 24/03/2017

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

À QUELLE QUESTION DU GRAND DÉBAT SE RAPPORTE VOTRE CAHIER D'ACTEURS ?

 Question 1 – Quels modes de vie ? Question 3 – Quels accès à l'énergie ? Question 2 – Quels paysages ? Question 3 – Quelles innovations ?

Cahier d'acteurs du Collectif [Zéro Déchet = 100% Ressources]

LES AUTEURS ET LES CONTRIBUTEURS (champ obligatoire)

1 - Le collectif [Zéro Déchet = 100% Ressources], qui sommes nous ?

Le collectif nantais [Zéro Déchet = 100% Ressources] a été créé pour répondre aux enjeux locaux de la réduction des déchets. Ce rassemblement de citoyens, d'acteurs associatifs et d'entrepreneurs de la métropole nantaise se mobilise pour relever le défi d'un territoire zéro déchet au travers d'une démarche collective, positive et participative.

L'objectif est bien qu'à l'horizon 2030, tous les matériaux et objets, qui étaient considérés comme des déchets fassent l'objet d'une valorisation matière dans une logique d'économie circulaire et durable.

42 % de nos déchets auraient dus être triés et non jetés dans la poubelle d'ordures ménagères (source BOM) Quel est le pourcentage à Nantes Métropole ?

2- Contexte : interrelations entre déchets, gaspillage et énergie

Le déchet est une invention humaine. Il nous appartient de penser nos ressources autrement, notamment lorsqu'elles sont de nature fossile. Notre dépendance à la consommation, nos pratiques de gaspillage massif, notre système de valeurs doivent se réinventer à l'aube d'une économie circulaire, responsable envers les générations futures et qui n'altère pas notre relation aux milieux.

"Tout ce que l'homme consomme est de l'énergie transformée."

Carlo Maria Cipolla, Historien de l'énergie (citation reprise du document socle)

Sources d'énergie et histoire de l'Humanité, Annales - Économie Société et Civilisation, N° 3, 1961

Du pétrole massif à la prévention massive dans nos modes de vie.

L'énergie fossile est utilisée dans la totalité de ce que nous consommons (des plastiques omniprésents dans les objets quotidiens aux emballages alimentaires). Huiles utilisées par toutes les machines industrielles, les véhicules terrestres, les avions, les bateaux, cires,

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE****VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES (champ obligatoire)**

solvants, détergents, engrais azotés, bitume (sans pétrole, plus de voitures certes, mais aussi plus de routes...), et encore d'innombrables produits puisent dans les énergies fossiles non renouvelables. Se désintoxiquer de cette consommation implique une meilleure information (Le Collectif encourage les affichages environnementaux des produits et services) mais également la valorisation des démarches de sobriété, de mutualisation, d'usages partagés Vs propriété dès le plus jeune âge. Le Collectif encourage toute action collective de territoire, d'inspiration publique ou privée, qui vise à réduire :

- les emballages des produits consommés (actions GMS, consignes, commerces de proximité ...),
- le gaspillage alimentaire, notamment dans le secteur de la restauration scolaire sous régie municipale,
- le réemploi des objets usagés, notamment dans une dynamique de lien social et d'animation du territoire dans les îlots de vie (quartiers, zones rurales ou péri-urbaines)

3. La vision du Collectif [Zéro déchet, 100% ressources]

La démarche collégiale, positive et participative a pour objet de faire de Nantes une métropole zéro déchet, 100% ressources.

Ce cap zéro déchet est fixé à 2030 avec la vision que les déchets soient désormais considérés comme "ressources" sur tout le territoire de Nantes Métropole. Tous les acteurs prennent soin des ressources qu'ils manipulent, achètent, consomment et/ou transforment tous les jours.

Tous les acteurs de la métropole participent collectivement au mouvement de prévention et de réduction des déchets afin que chacun puisse créer à son niveau des solutions concrètes et innovantes, pilotes en la matière.

En 2030, tous les matériaux et objets, anciennement considérés comme "déchets", font l'objet d'une revalorisation matière, dans une logique d'économie circulaire et durable au niveau local. L'année 2020 est une première étape fixée pour réussir un taux de valorisation de 50%. En 2030, l'objectif à atteindre est de 100% de revalorisation des "déchets".

Ce changement de paradigme s'accompagnera d'une concertation collective entre les acteurs clés impliqués dans le traitement de ces ressources matières pour inventer de nouveaux modèles et filières économiques viables.

Aujourd'hui, le budget annuel de la métropole (chiffres 2015, rapport déchets, [source](#) : Nantes Métropole) consacre 18,97 M€ à la collecte des déchets et 26,62 M€ à leur traitement. Alors que seulement 0,942 M€ sont consacrés aux actions de prévention et de communication.

Le collectif, dans sa vision qu'il partage avec les organisations gouvernementales, souhaite mettre l'accent sur la prévention des déchets dont les actions sont plus nombreuses et beaucoup moins coûteuses que les actions de gestion des déchets. D'autant plus que l'opération de traitement/valorisation des déchets ne rentre pas dans un objectif de minimisation des déchets.

L'objectif du Collectif [Zéro Déchet = 100% Ressources] est d'obtenir de la part de la métropole un transfert de 10% des budgets alloués à la gestion des déchets vers celui de la prévention des déchets (soit 4,5 M€, en se basant sur les chiffres de 2015).

**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE****VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES (champ obligatoire)**

Ainsi, 90% de l'enveloppe serait réservée à l'amorçage de projets de prévention des déchets ainsi qu'au financement d'une ingénierie de concertation permettant de construire une méthodologie habitants/acteurs en vue d'un laboratoire d'expérimentations sur le terrain (projet du CityLab). Les 10% restants iraient alimenter un budget réservé aux actions de communication. Dans un esprit collectif de décloisonnement des actions et d'équité territoriale, toute la métropole est concernée dans son ensemble.

En résumé des propos suivants, le collectif demande à la métropole de se positionner sur les actions suivantes :

Résumé : Les 4 actions prioritaires de la métropole

- Affirmer une vision Zéro déchet pour le territoire à 2030
- Interpeller l'ensemble des acteurs de la filière déchets et traduire ces objectifs dans les relations contractuelles de la collectivité (Marchés en DSP)
- Pousser l'exemplarité de la collectivité vers le Zéro déchet avec des actions fortes et symboliques. Ex. la restauration scolaire municipale, le service protocole, etc...
- Faciliter l'introduction des solutions Zéro déchet pour les habitants dans le PLUM et tous les projets de construction-promotion de NM (avec des zones prioritaires, Grand Nord, Bellevue etc...)

4. Les chantiers à entreprendre pour atteindre ces objectifs :**CHANTIER N°1 : UNE LOGIQUE INDUSTRIELLE DE LA PREVENTION DES DECHETS**

Le collectif propose que, dans tout marché public à venir, les objectifs industriels de prévention soient traités au même titre que les objectifs industriels de la valorisation et du traitement des déchets. Deux exemples :

- un renouvellement de marché de collecte sur le territoire de Nantes Métropole intègre l'identification à la source des objets encore (ré-)utilisables et valorisables par les structures et filières spécialisées : textile, DEEE, petit électroménager, DEA etc.
- le renouvellement de la Délégation de service public d'Arc-en-Ciel, l'usine de traitement et de valorisation des déchets située à Couëron

Le collectif propose l'organisation d'un atelier de co-construction multi-acteurs (collectivités, industriels et acteurs de la prévention) pour définir d'un commun accord les actions concrètes à mettre en place et à étaler leur mise en oeuvre sur les trois ans à venir.

Pour ce faire, le collectif propose de s'inspirer des 12 actions clés du plan B'OM (pour "plan B" pour des ordures ménagères), qui a été élaboré par le collectif 3R et l'ONG Zero Waste France. [Lien vers le document](#).

A la lecture du plan B'OM, on peut constater que les solutions évoquées existent déjà en grande partie sur le territoire de la Métropole. Il s'agira donc de généraliser ces solutions afin de permettre un déploiement à grande échelle.

Action 0 la campagne de communication

Action 1 Une opération "Zéro déchet au bureau"

Action 2 Relancer l'application du "Stop-Pub"

Action 3 Mettre en place un dispositif spécifique pour la collecte du carton

LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES (champ obligatoire)

Action 4 Accompagnement des "gros producteurs" de biodéchets
Action 5 Diviser par deux le gaspillage alimentaire
Action 6 Tripler le compostage domestique et de quartier
Action 7 Faire décoller le compostage de proximité
Action 8 Plan de diffusion des consignes de tri
Action 9 Installer des poubelles de tri sur l'espace public
Action 10 création d'une SCIC* pour le développement du réemploi et de la réparation
Action 11 Faire découvrir les alternatives aux textiles sanitaires jetables
Action 12 Un point de collecte du textile pour 3000 habitants

Nous interpellons la collectivité pour le financement d'une étude d'adaptation du plan BOM à l'échelle nantaise.

CHANTIER N°2 : Et pour demain, enfin l'économie circulaire ?

Le Collectif reconnaît le travail de diagnostic et de co-construction avec les acteurs locaux dans la définition d'une feuille de route métropolitaine de l'économie circulaire. Depuis 2016, l'élan nous semble ralenti : les "démonstrateurs" doivent en 2017 accélérer leur mise en place avec un rôle actif de la collectivité, via une mobilisation renforcée de ses services. L'économie circulaire concerne les politiques de l'emploi, du développement économique, de la commande publique plus que celle des déchets à laquelle elle est rattachée aujourd'hui. Le Collectif suggère que toute commande publique (achats de biens) de la collectivité prenne en compte concrètement des engagements des fournisseurs sur des actions de prévention et de tri .

Dans ce cadre, les actions 3, 4, 7, 9, 11 et 12 du BOM évoquées préalablement nous semble être les "locomotives" d'aujourd'hui.

Le Collectif invite à la collectivité à s'engager avant la fin du mandat sur le déploiement de ces **6 actions prioritaires**, soit de façon systémique sur le territoire, soit en les déployant sur certaines communes pilotes ou fractions du territoire, en poussant le principe des expérimentations territoriales :

Exemples :

- système de collecte du carton dans l'hyper centre ville avec les commerçants ;
- déploiement obligatoire du compostage avec les habitants dans les nouvelles zones d'habitat de Couëron (ZAC Ouest centre-ville, Métairie et Rives de Loire)

En lien avec cette stratégie, nous suggérons une implication forte des autres projets publics structurants de la collectivité (développement urbain, NantesTech...) et pour la relier avec les enjeux numériques du territoire, nous suggérons également des chantiers pour les acteurs numériques sur la prévention des DEEE ce qui pourrait constituer un chantier n°3 (la prévention au coeur des grands projets métropolitain en lien avec NantesTech)

5. La question des modèles économiques

La loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 fixe des objectifs ambitieux de progression des tarifications incitatives du service public de prévention et de gestion des déchets avec 15 millions d'habitants couverts en 2020 et 25 millions en 2025. Dans l'objectif que le territoire de Nantes soit résilient dans sa relation avec les déchets, notamment en développant une filière d'acteurs, il convient de s'interroger plus fortement sur l'environnement incitatif existant.

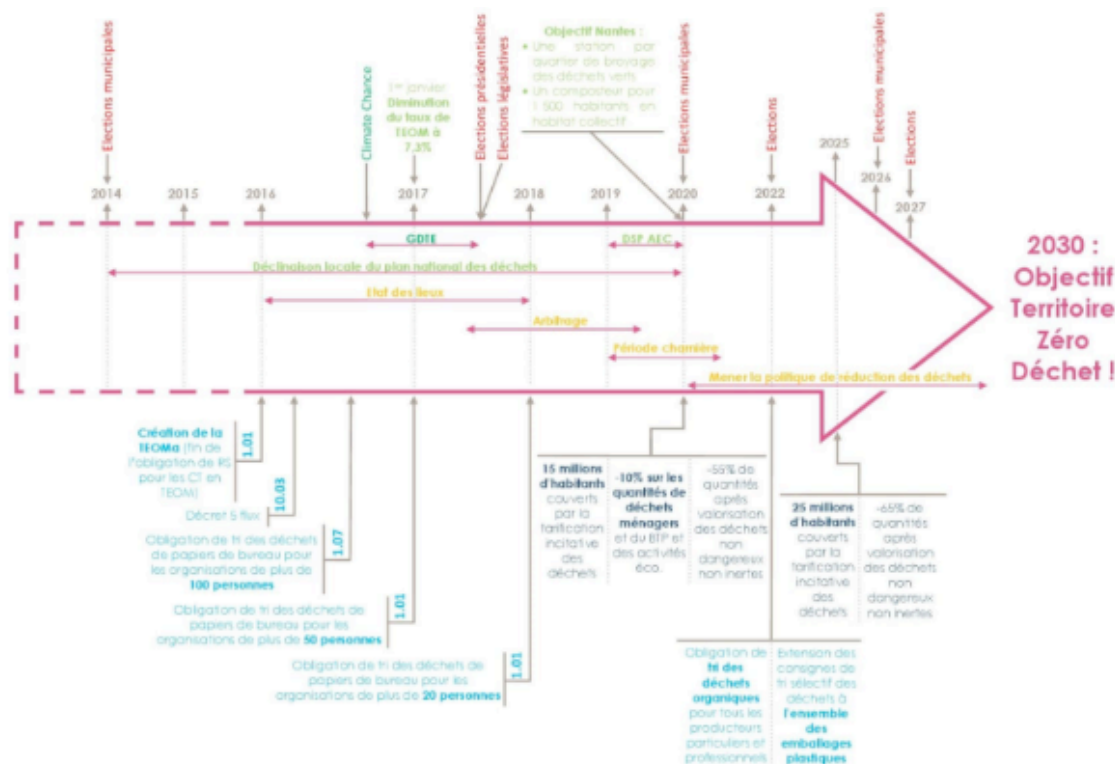
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VOTRE CONTRIBUTION EN TEXTE OU EN IMAGES (champ obligatoire)

L'instauration d'une part incitative dans le financement de la gestion des déchets permet d'inciter l'usager à diminuer la quantité de déchets qu'il jette et de contribuer ainsi à la politique nationale de réduction des déchets.

Ainsi, une étude a été réalisée sur l'année 2016 et a été présentée à la métropole. Elle fournit un état des lieux de la gestion des déchets à Nantes et formule des propositions en lien avec l'instauration de la tarification incitative sur le territoire. [Lien vers le document.](#)

Un calendrier de mise en oeuvre de la politique nationale et locale en matière de prévention et gestion des déchets est aussi proposé :



Chronologie croisée entre la mise en application de la politique de réduction des déchets, les échéances réglementaires et les rendez vous électoraux.

Cette étude conduit le Collectif à proposer, avant la fin de ce mandat, et par ordre de priorité, d'accompagner et de contribuer :

- aux études de faisabilité et de mise en place de l'extension du dispositif Tri'sac aux déchets organiques ;
- à la mise en œuvre de la redevance spéciale afin d'en faire un réel outil dynamique de gestion des déchets ;
- aux études de faisabilité et de mise en place de la TI sur le territoire ;
- à l'expérimentation sur un quartier d'une méthode permettant de récompenser les habitants dans leurs cheminement vers un mode de vie zéro déchets.